

*PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ST-ÉMILE-DE-SUFFOLK*

Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2015 du conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk, tenue ce lundi 6 avril 2015 à 20h00, à la salle municipale de Saint-Émile-de-Suffolk, Québec, à laquelle sont présents

*Monsieur le conseiller Michel Bisson,
Monsieur le maire Hugo Desormeaux,*

Sont absents :

*Mesdames Huguette St-Amand et Louise Boudreault
Messieurs Jacques Proulx, Pierre Bérubé et Serge Morin,*

La directrice générale, Sylvie Désilets est aussi présente,

À l'ouverture de l'assemblée, nous constatons qu'il y a défaut de quorum.

En vertu de l'article 155 du Code municipal, deux membres du conseil peuvent, quand il n'y a pas quorum, ajourner la séance une heure après que le défaut de quorum a été constaté.

À 21h00, le Conseiller Michel Bisson propose que la présente assemblée soit ajournée au lundi 13 avril 2015 à 20h00

Adoptée

*Sylvie Désilets, Directrice générale
Secrétaire trésorière*

Hugo Desormeaux, Maire